

Réseaux d'électricité : depuis le 27 avril, les chantiers de travaux publics menés par le Syndicat Energies Haute-Vienne reprennent.



Propriétaire du réseau public de distribution d'électricité au nom des communes, le SEHV garantit aux habitants de la Haute-Vienne un accès fiable et équitable à l'électricité. Depuis le 17 mars, l'ensemble des équipes s'étaient organisées en télétravail pour assurer les missions essentielles et la plupart de ses chantiers avaient été suspendus pour cas de force majeure.

Le Président du SEHV, Georges DARGENTOLLE explique : « En concertation avec les entreprises et les collectivités, nous avons décidé une reprise progressive des chantiers du SEHV. En effet, nous ne pouvons ignorer plus longtemps les besoins de certains citoyens, notamment ceux qui attendent le raccordement de leur nouveau logement au réseau. Nous avons une mission de service public à assurer : tous nos partenaires le comprennent et s'activent pour que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles. »

Afin de protéger les équipes sur le terrain, le SEHV a établi une procédure d'activation des reprises de travaux en commençant par ceux qui présentent une organisation simple et en respectant les préconisations de sécurité sanitaire établies au niveau national début avril par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics. Les Plans de prévention ont été mis à jour pour intégrer le risque COVID-19, et chaque partenaire s'engage à les respecter avant toute reprise de chantier.

Par ailleurs, en tant que donneur d'ordre, le SEHV a un rôle économique à assurer pour soutenir l'activité locale. Il investit chaque année 15 Millions d'euros dans le secteur des travaux publics, générant environ 300 emplois. Il devient donc essentiel de reprendre les chantiers pour donner de la visibilité aux entreprises et garantir leurs ressources.